

Présentation du CQP EAE



Le CQP EAE correspond à l'emploi d'enseignant animateur, coefficient 130.

Il est rigoureusement l'équivalent du BPJEPS activité équestre et du BEES 1.

Il permet de travailler en autonomie que ce soit en tant que salarié ou entrepreneur.

Dans la convention collective, il est comme le BPJEPS et le BEES1 : c'est la même grille de rémunération pour ces 3 diplômes.

Ce diplôme permet:

- Enseigner en autonomie les bases des pratiques équestres auprès de tout public, en garantissant la sécurité des pratiquants, des équidés et de l'environnement,
- Accompagner les cavaliers sur des itinéraires de promenade préalablement conçus par un organisateur de randonnées équestres,
- Faire progresser chaque pratiquant dans le but de le rendre autonome et responsable,
- Assurer le travail et le suivi des équidés d'instruction,
- Participer aux décisions techniques,
- Réaliser une utilisation optimale des moyens mis à sa disposition (satisfaction de la clientèle),
- Evaluer le matériel pour assurer la sécurité des lieux de pratique,
- La surveillance de l'exécution du travail d'un ou plusieurs personnels, et l'organisation du travail d'une équipe pour des travaux collectifs simples.

Les 4 UC du CQP EAE

Le certificat de qualification professionnelle EAE est constitué de quatre unités capitalisables :

- **UC 1** Etre capable d'encadrer en sécurité un groupe de cavaliers dans le cadre d'une action d'animation équestre,
- **UC 2** Etre capable de participer au fonctionnement de la structure équestre, à la gestion des activités équestres et à la mise en œuvre des règles de sécurité,
- **UC 3** Etre capable de maîtriser en sécurité les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés d'instruction,
- **UC 4** Etre capable d'encadrer en sécurité un groupe de cavaliers dans le cadre d'une action de perfectionnement et de compétition équestre.

Ces unités capitalisables sont détaillées dans le document "UC du CQP EAE" téléchargeable sur le site internet de la CPNE-EE

Les Tarifs de Formation CQP EAE

Formation en Alternance Centre de Formation / Entreprise

Total Entreprise = 770H00					
Centre de Formation	UC1	UC2	UC3	UC4	Total centre de Formation = 770H00 (dont 21 heures d'exigences préalables à la mise en situation pédagogique)
	85H	70H	290H	290H	

➤ Tarif Formation Complète (Centre de Formation) :

Formation Théorique Complète: 770H00 (735H00 + 35H00 remédiation) / 8000€00

➤ Tarif par UC :

UC1 : 85H00 / 1100€

UC2 : 70H00 / 685€

UC3 : 290H00 / 3670€

UC4 : 290H00 / 2944€

ATTENTION : Ces volumes horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés. Pour certains stagiaires qui n'auront que quelques UC à valider, des frais de certifications viendront s'ajouter au prix de la formation.



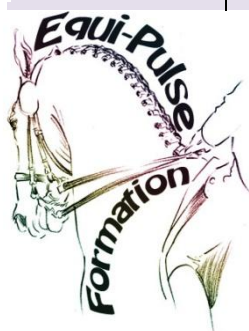
Semaine Type : Horaires et Alternance – CQP EAE

Horaires	Lundi	Mardi	mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	Repos Hebdo	9 h 15	9 h 00	9 h 15	9 h 15	9 h 00	
		Théorie	Tuteur	Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	Tuteur	
		12 h 15	12 h 00	12 h 15	12 h 15	12 h 00	
Après midi	Repos Hebdo	13 h 30	14 h 00	13 h 30	13 h 30	14 h 00	
		Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	Tuteur	Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	Equitation, Théorie, pédagogie ou optimisation	Tuteur	
		17 h 30	18 h 00	17 h 30	17 h 30	18 h 00	

Centre de Formation

En Entreprise

35 semaines (de la semaine 36 à la semaine 26)	21 heures (Exigences préalables à la mise en situation pédagogiques)	Mercredi et Samedi (36 semaines : de la semaine 35 à la semaine 26))	36 X 14 h. = 504 heures
	35 X 21 h. = 735 heures (735H00 + 35H00 remédiation)	Période de vacances scolaires	8 X 35 h. = 245 heures
		1 dimanche d'animation dans l'année	8 h.
Total	770 heures	Total	770 heures



En Centre de Formation :

- Lundi : Repos hebdo.
- Mardi : 7 heures
- Jeudi : 7 Heures
- Vendredi : 7 Heures

Total : 21 Heures**En Entreprise (Tuteur) :**

- Mercredi : 7 Heures
- Samedi : 7 Heures

Total : 14 Heures**Total : 35 Heures /Semaine****Détail de chaque UC****Centre de Formation**

UC1 (85H00)	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique 21H00
UC2 (70H00)	
UC3 (290H00)	
UC4 (290H00)	

Total Centre de Formation**770 Heures****Total Entreprise (Tuteur)****770 Heures****Total de la Formation sur 48 semaines (dont 5 de vacances)
1540 Heures**

Positionnement 6 semaines avant l'entrée en formation

ATTENTION : Ces horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés.